

Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 12 décembre 2017

Affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes

Conseillers en exercice : 15 - Conseillers présents : 13 - Conseillers votants : 14

L'an deux mille dix sept le **DOUZE DECEMBRE**, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Josiane HOEB-PÉLISSIÉ, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 07 décembre 2017.

Présents: Mme HOEB-PÉLISSIÉ Josiane, Mme LACAM Martine, M.GAJDOWSKI Alain, ~~M.HAMON Jean Pierre~~, M.FESSOU Jean-Pierre, Mme CABROL Séverine, Mme FROMENT Aurélie, M.OLIÉ Erick, Mme GUIRAL-BRAS Arlette, M.ANDRIEU Francis, M.REY Loïc, M.FRAYSSE Florent, Mme LE BRIS Monique, ~~Mme MASSABIE Solange~~, M.WILLANUEVA Maurice.

Absents excusés : M.HAMON Jean-Pierre (procuration à M.FESSOU Jean-Pierre), Mme MASSABIE Solange.

Absents non excusés : néant

Secrétaire de séance : Mme CABROL Séverine

Demandes subventions et plan financement de la mise aux normes Piscine revus suite à une actualisation des coûts estimatifs : 860 852,52 € HT / 1 033 023,02 € TTC, avec toutes les options (accès PMR au grand bassin, réfection petit bassin et changement cuve fioul), les honoraires, le SPS (sécurité et protection de la santé) et le bureau de contrôle.

Le nouveau plan de financement est ainsi établi :

Subvention DETR 30%	258 255 €
Subvention FSIPL 16,6 %	142 758 €
Subvention Conseil Régional 5%	37 670 €
Participation CCPLL	100 000 €
Subvention FAST 30% de 500 000 € maximum	150 000 €
Emprunts Crédit relais TVA/subventions réalisé	344 340 € ; soit un total de 1 033 023,02 € TTC.

Demandes subventions et plan financement Annexe locale Maison des Solidarités Départementales

De nouveaux plans ont été établis par l'architecte Monsieur ESTEVES pour l'aménagement des anciens bureaux de la trésorerie, accompagnés du coût estimatif des travaux, honoraires, SPS, diagnostic avant travaux, étude de faisabilité compris : 80 360 € HT / 96 432 € TTC

Le plan de financement est ainsi établi :

Subvention DETR 30 %	24 108 €
Emprunts ou fonds propres	72 324 € ; soit un total de 96 432 € TTC.

Décisions modificatives

pour annulation de titres relatifs à la redevance d'occupation du domaine public de 2015 et 2016 : 4 044 €.

pour maîtrise d'œuvre programme voirie 2017: 610 €

Le secrétariat sera exceptionnellement fermé vendredi 22 décembre après-midi

La séance est levée à 21h30.

Fait à Limogne en Quercy, le 13 décembre 2017

Le Maire, Josiane HOEB-PÉLISSIÉ,